



Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

2 jour(s) - 14,00 heure(s)

Programme de formation

Public visé

Tout public

Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours SST destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise.
- Promouvoir la prévention des risques professionnels.

Description / Contenu

Situer le cadre juridique de son intervention de sauveteur secouriste au travail

- Connaître les domaines d'intervention du SST et les limites des responsabilités du SST dans et hors de l'entreprise
- Appréhender cadre juridique de son action :
 - L'obligation de porter secours
 - Article du code de travail
 - Tableau de maladies professionnelles
 - Les statistiques (INRS)
 - Le principe de non-assistance à personne en danger

Réaliser une protection adaptée pour garantir la sécurité d'un individu

- Prendre connaissance des signaux d'alerte aux populations
- Prendre connaissance des consignes de protection
- Définir la notion de « danger », de « situation dangereuse » et de « risque »
- Repérage des personnes exposées aux dangers identifiés ou qui pourraient l'être
- Appréhender les trois types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée
 - Les matériels et moyens adaptés à son secteur permettant une suppression efficace
 - Les personnes habilitées ou expertes dans la mise en œuvre de ces matériels dans son secteur d'activité et selon son entreprise
 - Les moyens et actions à mettre en œuvre
- Être capable de soustraire la victime au danger :
 - Identification des situations dans lesquelles le dégagement de la victime est possible sans danger pour soi-même
 - Les différentes techniques de dégagement d'urgence dans le respect du référentiel technique
 - La mise en sécurité du secouriste, de l'environnement et de la victime
 - Connaissance et repérage des moyens de secours adaptés

Examiner la ou les victimes avant/après et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Assurer la mise en œuvre des actions de recherche et les examens permettant de déceler les signes d'atteinte à la vie d'une victime :
 - Saigne-t-elle abondamment ?
 - S'étouffe-t-elle ?
 - Répond-elle ?
 - Respire-t-elle ?
- En cas de plusieurs signes, définition de l'ordre de priorité des actions de recherche
- Identification des résultats à atteindre selon les signes de menace à la santé décelés

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

- Maîtriser les éléments du message d'alerte
- Suivre les consignes du site prévues dans le cadre d'intervention sur victime
- Connaissance des « consignes en cas d'accident » telles que prévues dans l'organisation de l'entreprise
- Choisir le témoin idéal pour faire alerter
- Suivre les consignes permettant d'assurer une transmission efficace de l'alerte

Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée : lui apporter les premiers secours

- Commenter et justifier tous les gestes de premiers secours à effectuer en fonction de l'examen de la victime et de l'apparition des signes vitaux menacés
- Appréhender les différentes situations rencontrées, et pour chacune d'elles, effectuer le geste de premier secours à effectuer
- Assurer le suivi de la victime
- En cas d'apparition de nouveaux signes, identifier la ou les actions à mettre en œuvre et adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention des risques en entreprise ou sur le lieu de travail

- Prévention des risques liés au COVID-19 :
 - Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
 - Modalités à respecter en cas de suspicion d'infection d'un collaborateur
- Repérer les mécanismes d'apparition d'atteinte à la santé
- Définition et présentation du document unique
- Définition, statistiques et conséquences des accidents de travail dans une entreprise, des maladies professionnelles
- Identification de la nature et l'importance des AT et des MP. de son entreprise, sa branche professionnelle et au plan national
- Déterminer les différents intervenants de la prévention dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- Faire respecter les consignes mises en place pour l'organisation de la prévention dans son entreprise

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Evaluation des risques, notamment lors de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels, afin de déterminer les actions à mener pour assurer la sécurité et garantir la santé des travailleurs
- Connaître les actions de prévention pour supprimer (ou faire supprimer) ou réduire (ou contribuer à réduire) les situations dangereuses
 - Selon son champ de compétences
 - Selon les procédures spécifiques en matière de prévention
 - Selon l'organisation de son entreprise
- Combattre les risques à la source
- L'adaptation du travail à l'homme
- Assurer une veille pour mettre en place des moyens de prévention en phase avec les évolutions techniques et organisationnelles
- Définition d'actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage
- Connaître les mesures de protection collective
- Respecter les instructions appropriées pour les travailleurs

Informez les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise de la (ou des) situation(s) dangereuse(s) repérées

- Connaître les obligations des salariés : le respect du règlement intérieur, des EPI, des habilitations (électriques, conduite d'engins...)
- Le droit de retrait
- Participation aux mises à jour annuelles du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Participation aux enquêtes sur les accidents de travail

Dans le cadre de la pandémie COVID -19

- Prévenir les cas de transmission du coronavirus en entreprise
 - Acquérir les bonnes pratiques en matière de lavage des mains (savon/gel hydroalcoolique)
 - Maîtriser les gestes barrières au travail
 - Porter un masque et le retirer
 - Savoir comment réagir face à une suspicion de cas COVID-19
 - Focus sur les gestes à adopter pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention

Modalités pédagogiques

Formation animée en présentiel
Action par groupe de 4 à 10 personnes maximum
Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens et supports pédagogiques

Alternance entre théorie et pratique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Des évaluations jalonnent la formation : tests réguliers des connaissances, cas pratiques, au regard des objectifs visés.
Un certificat SST sera délivré aux participants ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous.
Un entretien avec notre référent handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagement nécessaires.

Délai d'accès

- Pour les formations intra : Les modalités et délais d'accès sont à valider lors d'un entretien téléphonique préalable et selon disponibilités respectives.
- Pour les formations inter : Selon notre calendrier d'inter-entreprises